

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION
ET DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

2004-497 DU 30 DECEMBRE 2004
Décret n° /MFPRE/DGFP/DPME/SR-038H
portant engagement de certains candidats en qualité
de médecin contractuel, en tête : mademoiselle
WASSAOULOU Antoinette.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général
de la fonction publique ;

Vu la convention collective du 1^{er} septembre 1960, applicable aux agents
contractuels et auxiliaires de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-522 du 14 septembre 1990, portant abrogation de
certaines dispositions attribuant des avantages catégoriels dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 91-049 du 5 mars 1991, fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir au
ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 2002-341 du 18 août 2002 tel que rectifié par les décrets n°s
2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet 2003, portant nomination des
membres du Gouvernement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

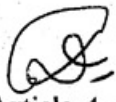
DECRETE :

Article 1^{er} : Les candidats ci-après désignés, sont engagés pour une durée indéterminée en qualité de médecin contractuel de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, classés dans la catégorie I, échelle 1, indice 850 et mis à la disposition du ministère de la santé et de la population ; selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et prénoms, date et lieu de naissance	Diplôme	Spécialité du diplôme	Lieu d'obtention
1.	WASSAOULOU Antoinette, née le 14 mars 1964 à Boko	Docteur en médecine et chirurgie	Chirurgie	Université la Sapienza de Rome (Italie)
2.	ANGA Médard, né le 8 mai 1965 à Angouala	Docteur en médecine	Stomatologie	Académie de médecine de Volgograd (ex - URSS)
3.	ANIOLO Edith Constant, né le 16 septembre 1967 à Mindouli	Docteur en médecine	Médecine générale	Université médicale d'Etat de Lougansk (Ukraine)
4.	MABONGO Casimir, né le 22 octobre 1968 à Bokombo	Docteur en médecine	Médecine générale	Institut d'Etat l'Etat de médecine de Volgograd (ex-URSS)
5.	MOUSSONI-MOUKIETOU Marie Rosalie, née le 8 septembre 1964 à Ouessou	Docteur en médecine	Stomatologie	Université de médecine d'Etat de l'Ukraine (ex-URSS)
6.	MOASSA-KENGUE Guy-Parfait -Stanislas, né le 24 février 1966 à Dolisie	Docteur en médecine	Médecine tropicale	Institut supérieur des sciences médicales de la Havane (Cuba)
7.	ATSANGANDOKO Catherine, née le 18 mars 1965 à Kellé	Docteur en médecine	Médecine générale	Institut de médecine de Vinnitsa Pirogov (URSS)

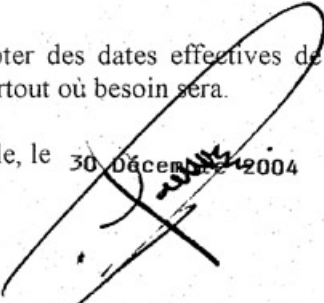
Article 2 : La période d'essai est fixée à quatre (4) mois.

Article 3 : Les intéressés bénéficieront pour les congés, transports, déplacements, travaux supplémentaires, maladies, soins médicaux, accidents de travail, retraite, cessation définitive de service et différends individuels, de toutes les clauses et conditions arrêtées par la convention collective du 1^{er} septembre 1960


Article 4 : Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

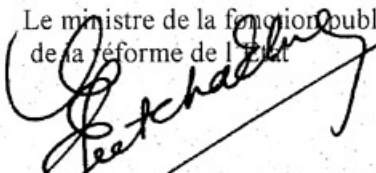
2004-497

Brazzaville, le 30 décembre 2004


Denis SASSOU N'GUESSO

Par le Président de la République

Le ministre de la fonction publique et
de la réforme de l'Etat


Gabriel ENTCHA-EBIA

Le ministre de l'économie, des finances et du
budget


Rigobert Roger ANDELY

Le ministre de la santé et de la population


Alain MOKA

AMPLIATIONS

DGFP-DPME	3
MFPRE-SST	3
DGB	3
DGCF	2
MSP	2
DGS	7
DOSSIERS	21
INTERESSES	7
SGG-BC	2/50 



